

# CCS

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et  
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

EH

DA

A

## PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

### REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Bachar Saouaf, Isabelle Sénécal, Isabelle Médeiros, Annie Lacasse,  
Sylvain Gaboriau, Katherie Rochette, Nicole Kisisa, Felix Kyete-Djama,  
Franklin Roland

### REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELLES

Julie Brisson

### REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Natasha Bouchard, Sylvie Gagné

### MEMBRE DU PUBLIC

Aucun

### SECRÉTAIRE DU CCSEHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 7<sup>ème</sup> séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2024-2025

du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue, le 6 mai 2025,  
à 20 heures 15, au 1100, boulevard de la Côte-Vertu (Local 115/116), à Saint-Laurent

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p><b>1. Ouverture de la réunion</b></p>	<p>La séance du CCSEHDAA a été précédée, à 18 heures 30, par la tenue du cocktail en lien avec le concours d'intégration du comité. 18 projets ont été présentés aux membres du CCSEHDAA par les représentant(e)s des écoles ayant participé au concours. À la suite de ces présentations, les membres du CCSEHDAA se sont retirés afin de procéder à des délibérations pour déterminer les trois gagnants parmi les projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « <i>Mois de la différence</i> » (école Cardinal-Léger);</li> <li>- « <i>Tous différents, tous capables</i> » (école de l'Odysée);</li> <li>- « <i>Atelier méditation et pleine conscience au primaire</i> » (école des Berges de Lachine);</li> <li>- « <i>Vidéo pour nos futurs élèves en classe SCOM</i> » (école des Sources);</li> <li>- « <i>Les jardiniers du groupe 831</i> » (école Enfants-du-Monde);</li> <li>- « <i>Vive les émotions</i> » (école Henri-Forest);</li> <li>- « <i>La semaine du trouble du développement du langage</i> » (école Jean-Grou);</li> <li>- « <i>Les délices de JFK</i> » (école John-F.-Kennedy);</li> <li>- « <i>Socialisation avec les élèves du régulier</i> » (école John-F.-Kennedy);</li> <li>- « <i>Ensemble en éducation physique</i> » (école Katimavik);</li> <li>- « <i>SSPA en action</i> » (école Laurentide);</li> <li>- « <i>Comité infini</i> » (école Lévis-Sauvé);</li> <li>- « <i>Communication</i> » (école Saint-Georges);</li> <li>- « <i>Le corps humain</i> » (école Saint-Georges);</li> <li>- « <i>Signe-la ta chanson</i> » (école Saint-Georges);</li> <li>- « <i>Les plantes</i> » (école Saint-Georges);</li> <li>- « <i>Raquettes</i> » (école Saint-Georges);</li> <li>- « <i>Salon du livre TSS</i> » (école Très-Saint-Sacrement);</li> </ul> <p>Le premier prix, d'une valeur de cinq cents dollars (500\$), a été remporté par le projet de l'école Cardinal-Léger, intitulé « <i>Mois de la différence</i> » (Cécilia Roy, Madeleine Babin). Le second prix, d'une valeur de trois cents dollars (300 \$), a été remporté, ex aequo, par le projet de l'école des</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>Berges-de-Lachine, intitulé « <i>Atelier méditation et pleine conscience au primaire</i> » (Denise Dalcourt) et par le projet de l'école Très-Saint-Sacrement, intitulé « <i>Salon du livre TSS</i> » (Cédieu Léveillé). Madame Natasha Bouchard a indiqué qu'elle dégagerait une somme de 300 dollars supplémentaire afin de récompenser les deux gagnants. Monsieur Saouaf précise que le CCSEHDAA a le budget nécessaire (300 dollars) pour récompenser un des deux gagnants ex aequo du deuxième prix.</p> <p>Madame Natasha Bouchard a annoncé que tous les autres projets se verront remettre la somme de cent dollars (100 \$), gracieuseté de la direction générale du CSSMB.</p> <p>Après constatation du quorum, monsieur Bachar Saouaf ouvre la séance à 20 heures 15. Il remercie les membres du CCSEHDAA pour leur présence. Madame Sylvie Gagné, directrice (SRÉ) se présente et remercie les membres du CCSEHDAA pour leur accueil et leur engagement. Elle soutient que ce que font les membres du CCSEHDAA pour l'inclusion dans les écoles du CSSMB est merveilleux et important. Madame Gagné soutient qu'il est notable que le CCSEHDAA désire que les élèves HDAA trouvent leur place dans les écoles. Elle ajoute que personne ne sortira perdant de ce concours. Elle remercie tous les participants pour leurs projets et mentionne que cela donne envie de continuer.</p>
2. Période de questions du public	Aucun public n'assiste à la rencontre.
3. Adoption de l'ordre du jour	Le projet d'ordre du jour de la séance du CCSEHDAA du 6 mai 2025 est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de <b>monsieur Sylvain Gaboriau (CCSEHDAA/25-05/01)</b> .
4. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2025	Le procès-verbal de la séance du CCSEHDAA du 11 mars 2025 est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de madame <b>Annie Lacasse (CCSEHDAA/25-05/02)</b> .
5. Dépôt du compte-rendu de la séance informelle du 15 avril 2025	Monsieur le président procède au dépôt du compte-rendu de la séance informelle (absence de quorum) du 15 avril 2025.

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p><b>6. Représentants parents du CCSEHDAA – Changements</b></p>	<p>Monsieur le président annonce que monsieur Felix Kyete-Djama a accepté de prendre la relève de madame Cindy Limoges en tant que délégué du CCSEHDAA jusqu’à la fin de l’année 2024-2025. Il remplacera également madame Limoges en tant que substitut du CCSEHDAA au Comité de parents. Monsieur Saouaf indique avoir contacté, en priorité, les substituts du CCSEHDAA provenant du primaire afin de remplacer madame Limoges étant donné qu’elle provenait de ce niveau d’enseignement. Il ajoute avoir appris que madame Halgan Mohamed Wais devra également être remplacée en juin prochain et qu’il contactera les substituts du secondaire en procédant de la même façon.</p>
<p><b>7. Consultation</b></p> <p>7.1. Écoles Lajoie et Paul-Gérin-Lajoie-d’Outremont – Modifications aux actes d’établissement (retour : 30 mai 2025)</p>	<p>Les membres du CCSEHDAA se penchent sur la consultation leur étant soumise.</p> <p><b>(CCSEHDAA/25-05/03).</b></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> par sa résolution #CA24/25-04-074 adoptée lors de la séance du Conseil d’administration du CSSMB du 1<sup>er</sup> avril 2025, il a été adopté à l’unanimité de procéder par consultation auprès du Comité de parents, du Conseil d’établissement de l’école Paul-Gérin-Lajoie-d’Outremont, du Conseil d’établissement de l’école Lajoie, et exceptionnellement, du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage et les syndicats de l’enseignement de l’Ouest de Montréal et des employées et employés professionnels-les et de bureau section locale 579;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les articles 39 de la Loi sur l’instruction publique édictent que l’école ou le centre est établi par le centre de services scolaire et que l’acte d’établissement indique le nom, l’adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l’école ou du centre et l’ordre d’enseignement offert;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les articles 79 et 193 de la Loi sur l’instruction publique édictent que toutes les modifications aux données obligatoires de l’acte d’établissement doivent faire l’objet d’une consultation auprès des Conseils d’établissement et du Comité de parents;</p> <p><b>ATTENDU</b> la nature des modifications du dossier, le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys consulte les syndicats de l’enseignement de l’Ouest de Montréal et des employées et employés professionnels-les et de bureau de la section locale 579;</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p><b>ATTENDU QU'</b>en 2015 les prévisions du ministère de l'Éducation du Québec annonçaient une croissance du nombre d'élèves au primaire dans le secteur Outremont;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en 2016, le ministère de l'Éducation du Québec a autorisé le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys à construire une école primaire à Outremont;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'ouverture de la Nouvelle École Primaire Outremont est prévue pour la rentrée 2026;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les prévisions de juin 2024 du ministère de l'Éducation du Québec prévoient plutôt une croissance du nombre d'élèves du secondaire alors que celui du primaire reste stable dans ce secteur;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la Nouvelle École Primaire Outremont est située dans le territoire de l'école Lajoie;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> tous les élèves de l'école Lajoie pourraient être transférés à la Nouvelle École Primaire Outremont à la rentrée 2026;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'école Lajoie est constituée de deux sections, soit Lajoie et Mary-Magdalen;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la section Lajoie a besoin d'une mise aux normes majeure;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'augmentation du nombre d'élèves au secondaire dans ce secteur nécessite un ajout d'espace;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'école Lajoie est située à proximité de l'école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>il est possible de transformer l'école Lajoie en école secondaire afin de répondre au besoin d'espaces en créant de nouvelles places au secondaire;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont pourrait utiliser l'école Lajoie pour répondre à son besoin d'espace dès la rentrée 2026;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>il y a lieu de modifier les actes d'établissement des écoles Lajoie et Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont afin qu'ils reflètent l'usage réel des immeubles mis à leur disposition et leur ordre d'enseignement;</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p><b>ATTENDU</b> la recommandation de la direction du service de l'Organisation scolaire ainsi que de la direction générale;</p> <p><b>ATTENDU</b> la recommandation du Comité de vérification;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la période de consultation est fixée du 2 avril au 30 mai 2025;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le CCSEHDAA est répondant à ladite demande de consultation;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les membres du CCSEHDAA ont pu prendre connaissance du document de consultation et émettre leurs propres commentaires et recommandations;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ par madame Annie Lacasse et RÉSOLU</b> à l'unanimité par les membres du CCSEHDAA d'adopter les modifications aux actes d'établissement des écoles Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont et Lajoie soumises par le Service de l'organisation scolaire, avec la recommandation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>QUE</b> des parents soient prévus dans les comités de transition des deux écoles. (Proposé par madame Annie Lacasse - Proposition adoptée à l'unanimité)</li> </ul>
<p><b>8. Mot des sous-comités</b></p> <p>8.1. Sous-comité : Mise à jour du guide à l'intention des parents d'élèves HDAA</p> <p>8.2. Retour sur le concours d'intégration</p>	<p>Le point est reporté.</p> <p>Monsieur le président remercie les membres du sous-comité en charge du concours d'intégration pour leur travail et leur engagement. Monsieur le président et madame Bouchard indiquent qu'ils se rendront visiter les écoles gagnantes afin de leur remettre leur prix.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p><b>9. Rapports et informations diverses</b></p> <p>9.1. Correspondance</p> <p>9.2. Activités de la présidence</p> <p>9.3. Échos du conseil d'administration du CSSMB</p> <p>9.4. Comité de parents</p> <p>9.5. FCPQ</p> <p>9.5.1. Activité nationale annuelle de la FCPQ (31 mai 2025)</p>	<p>Monsieur le président n'a aucune correspondance particulière à signaler.</p> <p>Monsieur le président indique avoir assisté au dernier Forum de la FCPQ.</p> <p>Aucun membre présent n'ayant assisté à la dernière séance du CA du CSSMB, le point est reporté.</p> <p>Il est mentionné que les membres du CP ont répondu à des consultations relatives aux critères d'inscription 2026-2027 du CSSMB, à la modification de l'acte d'établissement de la Nouvelle école secondaire LaSalle et à la modification des actes d'établissement des écoles Lajoie et Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont. Il fut également question des élections au CA du CSSMB.</p> <p>Madame Katherie Rochette et monsieur le président ont assisté au dernier Forum de la FCPQ. Monsieur le président mentionne qu'un sondage de l'Université de Sherbrooke fut mené sur l'utilisation des écrans. Madame Rochette mentionne qu'une analyse a été menée des services offerts aux jeunes adultes de plus de 21 ans.</p> <p>Il est mentionné que la FCPQ tiendra son activité nationale, le 31 mai prochain, à Québec. Le thème de cette activité est « le bien-être, la clé de la réussite ».</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
9.6. Parole aux membres	Aucun membre ne demande la parole.
10. Varia	Aucun point n'a été traité en Varia.
11. Levée de la séance	La réunion du CCSEHDAA du 6 mai 2025 est levée à 20 heures 45. La prochaine rencontre se tiendra, <u>en présence</u> , le 3 juin 2025.

*P.V. du 6 MAI 2025 - CCSEHDAA*

---

**Monsieur Bachar Saouaf,**  
Président 2024-2025 du CCSEHDAA  
scolaire)

---

**Madame Natasha Bouchard**  
Coordonnatrice des services (SRÉ – Organisation

---

**Monsieur Rudi Maghuin,**  
Secrétaire aux minutes

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>

<https://www.fcpq.qc.ca>